



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 6 janvier 2021
(OR. en)

10946/20
COR 3

AGRI 284
DELECT 118

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	21 décembre 2020
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2020) 9516 final
Objet:	RECTIFICATIF au règlement délégué (UE) 2020/1794 de la Commission du 16 septembre 2020 modifiant l'annexe II, partie I, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de matériel en conversion et non biologique de reproduction des végétaux (<i>Journal officiel de l'Union européenne L 402</i> <i>du 1 décembre 2020</i>)

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2020) 9516 final.

p.j.: C(2020) 9516 final

Bruxelles, le 18.12.2020
C(2020) 9516 final

RECTIFICATIF

au règlement délégué (UE) 2020/1794 de la Commission du 16 septembre 2020 modifiant l'annexe II, partie I, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de matériel en conversion et non biologique de reproduction des végétaux

(Journal officiel de l'Union européenne L 402 du 1 décembre 2020)

RECTIFICATIF

au règlement délégué (UE) 2020/1794 de la Commission du 16 septembre 2020 modifiant l'annexe II, partie I, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de matériel en conversion et non biologique de reproduction des végétaux

(Journal officiel de l'Union européenne L 402 du 1 décembre 2020)

Page 24, à l'article 2, deuxième paragraphe:

au lieu de: «1^{er} janvier 2021»,

lire: «1^{er} janvier 2022».